

Pharmacien clinicien : une approche du métier au plus près du patient

Depuis 2014, le Centre hospitalier de la Tour Blanche à Issoudun (Centre-Val de Loire) a développé au sein de sa pharmacie à usage intérieur (PUI), les missions des pharmaciens cliniciens. Un rôle qui rapproche le pharmacien du patient.

« La pharmacie clinique, c'est la pharmacie au lit du patient, la mise en œuvre des connaissances du pharmacien au plus près des usagers », rapporte **Mounia Moalla**, pharmacien, praticien hospitalier et cheffe de service au sein du CH d'Issoudun. Le pharmacien clinicien est plus particulièrement chargé de valider la stratégie thérapeutique et contribuer à l'efficacité des prescriptions, au regard des référentiels scientifiques établis, des interactions médicamenteuses, de la tolérance, de la pharmacovigilance, des rapports bénéfices/risques et coût/efficacité, mais également d'éduquer et d'informer le patient par rapport aux mises en garde, aux précautions d'emploi et à l'observance du traitement. Il intervient au plus près du patient. Nul besoin de diplôme complémentaire à celui de docteur en pharmacie pour être pharmacien clinicien, même si des Diplômes universitaires ou Master dédiés existent.

Priorisation du patient

Au CH d'Issoudun, cette mission des pharmaciens se fait en parallèle de leur travail à la PUI. « Nous avons donc réorganisé notre travail pour avoir un temps dédié à la pharmacie clinique », indique Mounia Moalla. La mise en place de la pharmacie clinique est un défi que la cheffe de service a souhaité relever car cela permet selon elle « de proposer d'autres projets et de mieux orienter nos décisions au sein de la PUI ». Les pharmaciens cliniciens interviennent à mi-temps dans deux services : celui de médecine polyvalente et celui de médecine physique et réadaptation.

« Je me suis intéressé à la pharmacie clinique il y a environ 10 ans, car j'ai toujours aimé le contact avec les patients et l'implication du pharmacien dans les stratégies thérapeutiques », souligne **Lamine Mare**,



Mounia Moalla, pharmacien, praticien hospitalier et cheffe de service au sein du CH d'Issoudun

Lamine Mare, pharmacien clinicien référent au sein du service de médecine polyvalente

« La pharmacie clinique, c'est la pharmacie au lit du patient »

pharmacien clinicien référent au sein du service de médecine polyvalente. Il se rend dans le service de médecine polyvalente deux ou trois jours par semaine, en fonction des cadences d'entrées, et sélectionne les patients. « Auparavant, je priorisais les patients de manière informelle, mais j'ai proposé par la suite une procédure qui a été validée en septembre en Commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (COMEDIMS) », indique-t-il. Cette procédure permet d'émettre des scores en fonction de critères comme l'âge, le nombre de traitements, le type de médicaments. Si la cotation globale est supérieure à huit, le patient est prioritaire. En 2015, Lamine Mare a été en contact avec 421 patients puis 431 en 2016.

Conciliation médicamenteuse

Le rôle principal du pharmacien clinicien est de faire la conciliation médicamenteuse. En 2015, le Collège de la Haute autorité de santé (HAS) l'a définie comme «un processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient. Elle associe le patient et repose sur le partage d'informations ainsi que sur une coordination pluriprofessionnelle. Elle prévient ou corrige les erreurs médicamenteuses, elle favorise la transmission d'informations complètes et exactes sur les médicaments du patient entre professionnels de santé aux points de transition que sont l'admission, la sortie et les transferts». La HAS a identifié quatre séquences incontournables à sa mise en œuvre: le recueil des informations sur les médicaments pris ou à prendre par le patient, la rédaction du bilan médicamenteux synthétisant l'ensemble de ces informations, la validation du bilan médicamenteux, enfin, le partage et l'exploitation du bilan médicamenteux.



Diana Le Guiner,
pharmacienne
clinicienne
responsable en
MPR

Dans un établissement, la conciliation médicamenteuse peut être proactive, c'est-à-dire à l'admission, avant même que le patient n'ait eu sa première ordonnance, ou rétroactive, c'est-à-dire après que le patient a eu sa prescription. «Au CH d'Issoudun, nous faisons de la conciliation rétroactive, en intervenant entre J +1 et J +3», fait savoir Lamine Mare. Lorsqu'il rencontre le patient, le pharmacien effectue le bilan afin de connaître le traitement médicamenteux avant l'hospitalisation. «Ensuite, je réalise une liste de divergence, et je fais le point avec le médecin hospitalier afin de comprendre sa prescription», explique Lamine Mare. De par son travail, le pharmacien sécurise la prise en charge médicamenteuse et réduit l'impact économique du traitement en amenuisant les risques iatrogéniques. «Les durées d'hospitalisation sont donc plus raisonnables puisqu'on évite les prolongations liées aux effets secondaires», précise-t-il. Le nombre de patients vus par semaine est variable. Chaque conciliation prend environ une heure dont quinze minutes avec le patient auxquelles s'ajoutent l'examen du dossier médical, du bilan biologique et du traitement, les recherches pour trouver les informations manquantes et le point avec le médecin. «Certes, la mise en œuvre de la pharmacie clinique prend du temps mais nous avons prouvé par des études qu'elle génère des économies sur l'hôpital», rapporte Lamine Mare.

«C'est rassurant de savoir que plusieurs yeux se sont posés sur la prescription médicale.»

Le bilan après neuf mois de pratique a démontré une réduction de 30% de la consommation de médicaments au sein du service de médecine polyvalente, notamment par une réduction de la durée de prescription. Un bon point pour les pharmaciens qui se sont, au départ, heurtés au scepticisme des médecins et de la direction, demandeurs de résultats. Le pharmacien a également eu des éloges de la part des patients, qui ne manquent pas de souligner les avantages en termes de sécurité. «Ils sont rassurés de constater que le pharmacien prend le temps de faire le point sur leurs traitements et d'effectuer de la prévention, explique Lamine Mare. Nous apportons une information claire sur les modifications de traitements, ce que le médecin n'a pas toujours le temps d'effectuer.»

Les bons résultats en médecine polyvalente ont permis d'étendre cette offre au service de médecine physique et réadaptation (MPR). «Ce que je trouve intéressant avec la pharmacie clinique, c'est de pouvoir rendre le patient autonome, soutient **Diana Le Guiner**, pharmacienne clinicienne responsable en MPR. C'est un vrai changement de paradigme dans la relation de soins du patient.» Elle

effectue elle aussi la conciliation médicamenteuse et des entretiens pharmaceutiques en fonction du planning de l'entrée des patients, transmis par la cadre de santé. «En MPR, les patients sont hospitalisés plus longtemps, nous pouvons donc tous les rencontrer. En fonction du dossier, je vais voir les médecins et les infirmiers, puis le patient pour comprendre ses traitements et savoir comment il se soigne.» Elle s'assure également qu'il a bien compris son traitement et, s'il est d'accord, sa pathologie. C'est un premier pas dans l'Éducation thérapeutique du patient (ETP). Diana Le Guiner essaye d'ailleurs, avec les professionnels du service, de monter des programmes d'ETP. «Lorsqu'ils seront formalisés et validés par l'Agence régionale de santé, nous ferons des séances collectives ou individuelles avec les patients», prévoit-elle, précisant qu'elle y participera au même titre que les médecins et les infirmiers. Chaque temps avec le patient est éducatif mais des programmes officiels d'ETP permettent d'avoir du temps dédié et d'être reconnu.

Travail en interprofessionnalité

Le travail du pharmacien clinicien s'exerce en interprofessionnalité. Il est le maillon d'une chaîne dans le service de soins. «Il faut un travail pluridisciplinaire, une

collaboration médecin, infirmier et pharmacien pour que la pharmacie clinique fonctionne, rapporte Lamine Mare. Nous avons de la chance d'avoir un niveau d'acceptation important. » « Le pharmacien clinicien s'entretient avec le médecin sur les résultats biologiques du patient, poursuit Mounia Moalla. Il a un regard complémentaire sur le bilan biologique étant donné qu'il connaît les médicaments et leur impact sur les paramètres biologiques du patient. »

La collaboration s'effectue aussi avec l'équipe soignante : les pratiques infirmières peuvent en effet être influencées positivement par le regard du pharmacien clinicien sur les médicaments administrés, la fréquence, la posologie ou encore les modes d'administration. « Tous les mardis après-midis, nous avons un staff de service et nous nous réunissons pour parler des patients, indique Diana Le Guiner. Avec les infirmiers et les médecins, nous nous voyons tous les jours. Les infirmières me posent beaucoup de questions sur les traitements que nous pouvons substituer. » « Lamine Mare est notre interlocuteur privilégié pour les questions de pharmacovigilance », poursuit Audrey Merienne, infirmière au sein du service de médecine polyvalente. Et d'expliquer : « Le logiciel de prescription des médecins peut participer à des erreurs sur la quantité de médicaments ou sur les voies d'administration. En passant par Lamine Mare, nous pouvons faire des modifications et éviter les erreurs. C'est bénéfique pour la bonne observance du traitement, cela facilite notre exercice et puis c'est rassurant de savoir que plusieurs yeux se sont posés sur la prescription médicale. »

Le pharmacien clinicien fait aussi le lien entre la ville et l'hôpital. « Nous ne pouvons pas travailler sans les pharmaciens de ville car nous avons besoin des ordonnances

L'essentiel



- **Le rôle principal du pharmacien clinicien est de faire la conciliation médicamenteuse.**
- **Le pharmacien sécurise la prise en charge médicamenteuse et réduit l'impact économique du traitement en amenuisant les risques iatrogéniques.**
- **Le patient est rassuré de constater que le pharmacien prend le temps de faire le point sur ses traitements et aussi sur sa pathologie. C'est un acte d'éducation thérapeutique.**
- **Le travail du pharmacien clinicien s'exerce en interprofessionnalité. Il est le maillon d'une chaîne dans le service de soins.**
- **Le pharmacien clinicien fait aussi le lien entre la ville et l'hôpital.**
- **Le pharmacien en établissement de soins est de moins en moins perçu comme un « comptable » qui gère seulement des stocks.**

de ville, explique Mounia Moalla. Sinon, nous appelons les médecins traitants. » « Il nous arrive d'appeler les pharmaciens d'officine pour avoir des informations sur des traitements, notamment lorsque l'information est confuse ou absente, ajoute Lamine Mare. L'avantage avec le pharmacien de ville, c'est que nous avons la réponse rapidement car il nous faxe l'ordonnance. » Au CH d'Issoudun, les médecins et les infirmiers « ont compris l'importance de notre rôle », se félicite Mounia Moalla avant de conclure : « Ce qui est important, c'est le changement de regard par rapport au pharmacien qui a longtemps été perçu comme un comptable qui gère les stocks et les coûts. Aujourd'hui, nous avons recentré son rôle et nous apportons un soin pharmaceutique au patient. » ■■

Témoignage

Dr Daniel Bouton, médecin au sein du service de médecine physique et de réadaptation

« Nous discutons pathologies et eux nous répondent pharmacologie »

« La conciliation pharmaceutique est une évolution assez intéressante. Nous avons commencé dans notre service en mai. Les pharmaciens sont une composante intégrante de la filière de soin. Cela change la pratique pour eux comme pour nous dans la mesure où nous avons un regard posé sur nos traitements et sur les posologies. Nous avons chacun nos domaines de compétences. Nous discu-

tons pathologies et eux nous répondent pharmacologie. C'est un échange que nous avons entre nous, qui nous offre une autre manière de voir pour traiter nos patients. D'autant plus que notre échange est précédé d'un examen, par les pharmaciens, des prescriptions antérieures. Nous avons donc une vue beaucoup moins restreinte et cela permet aussi un meilleur suivi puisque le

pharmacien entre en jeu. Nous sommes gagnants et nous traitons mieux nos patients. La médecine n'est plus une question de médecin seul. Chacun a son mot à dire. C'est la vue de toute l'équipe. C'est d'autant plus intéressant que l'on va ensuite expliquer notre choix thérapeutique au médecin de ville. » ■■